



*Décision Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane*

COMMUNICATION

**ACQUISITION DE MEDAILLES GRAVEES POUR LES BESOINS DE LA COLLECTIVITE -
ATTRIBUTION ET SIGNATURE D'UN MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

Considérant que la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay doit procéder à l'acquisition de médailles gravées pour la mise à l'honneur de personnalités,

Considérant qu'une consultation a été lancée en application des dispositions de l'article L 2123-1 du code de la commande publique, et qu'après analyse des offres, la proposition de la société DRAGO PARIS ayant son siège social à Massy (91300), 40 rue Victor Basch, apparaît économiquement la plus avantageuse, pour un montant de 7 275 € HT, comprenant les frais de port et l'assurance,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 8 juillet, 29 septembre et 17 novembre 2020, 2 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 19 octobre, 7 décembre 2021 et 31 mai 2022 donnant délégation au Président de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, la modification y compris par avenant et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures et de services quel que soit leur montant.

Le Président,

DECIDE d'attribuer un marché ayant pour objet l'acquisition de médailles gravées avec la société DRAGO PARIS ayant son siège social à Massy (91300), 40 rue Victor Basch, et de le signer pour un montant de 7 275 € HT comprenant les frais de port et l'assurance.

PRECISE que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

INFORME que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Béthune, le : 6. JUIN 2023

Le Président,



MACQUERRE Olivier

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : - 6 JUIN 2023

Et de la publication le : - 6 JUIN 2023

Le Président,



MACQUERRE Olivier